

Fiche Pratique

Futur apprenti

lapprentissage.re





Sommaire

- **Choisir le métier que vous souhaitez apprendre en apprentissage**
- **Rechercher une entreprise en vue de signer un contrat**
- **Quand et comment candidater en entreprise ?**
- **Repérer l'organisme de formation susceptible de vous accueillir**
- **Les Missions Locales : votre allié pour trouver une formation en apprentissage**

Choisir le métier que vous souhaitez apprendre en apprentissage

Vous devez bien réfléchir au métier que vous souhaitez exercer, mais surtout au secteur d'activité dans lequel vous souhaitez évoluer :

Communiquer avec vos proches et votre réseau

Echangez avec des parents, des amis. Ils connaissent votre personnalité et vos hobbies et peuvent vous aiguiller dans votre réflexion. Parlez de votre projet avec vos professeurs. Rencontrez des professionnels en activité et échangez avec eux sur leurs études, leur parcours professionnel. Discutez avec des jeunes déjà en formation...

Faites des recherches

Renseignez-vous sur les métiers : consultez les vidéos métiers, lisez des interviews des professionnels. Consultez le centre d'information et d'orientation (CIO) le plus proche de chez vous. Participez à des salons pour l'orientation, pour l'emploi...

Renseignez-vous également sur les diplômes et les titres professionnels accessibles en contrat d'apprentissage pour le métier que vous avez choisi.

Optez pour une filière qui recrute

De l'artisanat au numérique en passant par l'aide à la personne, les secteurs en demande de main d'œuvre sont divers et variés.

L'enjeu de la formation en apprentissage réside dans le choix de l'entreprise. Déterminante dans un cursus en alternance, la période d'immersion professionnelle occupe une place de premier plan sur le CV de l'alternant, ainsi que dans l'évolution de son projet professionnel.

Voici quelques conseils pour trouver votre entreprise :

- De plus en plus d'entreprises publient leurs offres de contrat en apprentissage spontanément. Consultez régulièrement les diverses plateformes d'offres d'emploi, et [la plateforme emploi de ce site](#).
- Dans le cas d'une candidature spontanée, renseignez-vous bien sur l'entreprise et ses besoins : vous ne devez pas demander un contrat à l'entreprise, mais lui faire une proposition qui réponde à ses besoins.
- Visez des petites entreprises qui sont moins sollicitées et qui peinent parfois à recruter.
- Multipliez votre réseau de recherche : salons professionnels, chambres consulaires, camarades de promo, sites emploi des branches professionnelles, sites des entreprises, Pôle Emploi, réseaux sociaux...

Rechercher une entreprise en vue de signer un contrat

Quand et comment candidater en entreprise ?

Depuis le 1er janvier 2019, l'entrée en apprentissage peut se faire tout au long de l'année. N'hésitez donc pas, une fois votre projet finalisé, à anticiper et lancer votre recherche d'entreprises.

Si vous n'avez pas trouvé d'entreprise, vous pouvez quand même intégrer un CFA tout en continuant vos recherches. Vous aurez alors 3 mois pour trouver une entreprise.

Pour candidater auprès d'une entreprise :

- Votre CV est votre meilleur ambassadeur : adaptez-le au secteur dans lequel vous postulez (un CV ne sera pas le même pour une banque ou un studio de création graphique). Mettez sur un CV court et efficace pour décrocher un entretien : insistez sur les éléments importants de votre parcours, sélectionnez les informations qui auront de la valeur pour l'employeur.
- La lettre de motivation : elle doit valoriser votre CV, le compléter et non le répéter, et donner envie à l'entreprise de vous rencontrer. Attention aux fautes d'orthographe.
- Préparez votre entretien : soignez votre look, préparez-vous aux questions, répétez votre intervention, soignez votre langage et votre attitude avant, pendant et après l'entretien.

Pour réussir votre projet de formation en apprentissage, vous devez choisir l'organisme de formation grâce auquel votre projet professionnel a le plus de chances d'aboutir.

Pour obtenir plus d'informations sur les formations proposées :

- Contactez les différents établissements de formation trouvés via le site formanoo.org
- Lisez attentivement les plaquettes des organismes de formation.
- Rendez-vous aux journées portes ouvertes.
- Interrogez les anciens élèves...

**Repérer l'organisme
de formation
susceptible de
vous accueillir**

Les Missions Locales votre allié pour trouver une formation en apprentissage

La Mission Locale est un service public de proximité gratuit. Elle informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi et l'autonomie. Une démarche qui fait appel à la mobilisation et à la participation des jeunes.

A la Réunion, il existe 4 Missions Locales :

- [Mission Locale Nord : de Saint-Denis à Sainte-Suzanne](#)
- [Mission Locale Est : de Saint-André à Sainte-Rose](#)
- [Mission Locale Sud : de Saint-Philippe à l'Etang Salé](#)
- [Mission Intercommunale de l'Ouest : des Avironns à La Possession](#)

Dans le cadre de leurs missions dédiées à l'emploi et à la formation des jeunes, les Missions Locales peuvent être un véritable soutien dans l'accompagnement et la construction d'un projet de formation en apprentissage.

Elles peuvent ainsi accueillir, informer, conseiller et guider le jeune dans ses recherches, que ce soit d'une formation en CFA, ou d'une entreprise pour la signature d'un contrat d'apprentissage.